

**Compte-rendu du dîner-débat du Cercle Humania  
lundi 22 Janvier 2007**

Thème de la soirée :

**Le marché du travail est-il un marché comme  
les autres ?**

Intervenant : **Christian Charpy, Directeur Général de l'Agence  
Nationale Pour l'Emploi (ANPE)**

Le lundi 22 Janvier 2007 à 20h30, au Pavillon Dauphine (Paris 16<sup>e</sup>), se tenait un dîner-débat du cercle Humania qui réunissait près de 30 directeurs des ressources humaines (DRH) de grandes entreprises françaises. Le thème de cette rencontre était : « *Le marché du travail est-il un marché comme les autres ?* ». L'invité de la soirée et le principal intervenant était Christian CHARPY, directeur général de l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE), ancien directeur de Cabinet de Philippe Douste-Blazy et ancien conseiller de Jean-Pierre Raffarin.

1) **Discours de Ghislain Missonnier**

Ghislain Missonnier, président du cercle Humania, a, dans un discours introductif, présenté le parcours de Christian Charpy. D'origine bretonne, ce père de six enfants possède une maîtrise de science économie. Il s'est ensuite illustré à Science Po et fait parti de la promotion Denis Diderot à l'ENA. Entre 1990 et 1992, Christian Charpy est conseiller du gouvernement. Il est attaché successivement à plusieurs ministères (de la santé, de la ville etc.). Entre 1994 et 1995, il est directeur de Cabinet de Philippe Douste-Blazy, alors ministre délégué à la Santé dans le gouvernement d'Edouard Balladur. Jean Pierre Raffarin, Premier ministre, l'appelle en 2003 comme conseiller sur la loi sur l'assurance maladie. Christian Charpy est nommé Directeur Général de l'ANPE en avril 2005.

Présentant les questions auxquelles Christian Charpy serait amené à répondre au cours de la soirée, le président du cercle Humania a

souhaité que le directeur général de l'ANPE fasse part de ses objectifs pour cette année. M. Missonnier a rappelé la baisse du chômage ses derniers mois. Il a interpellé M. Charpy sur les causes de cette baisse. M. Missonnier a également fait référence au discours de Jacques Chirac lors de ses vœux « aux forces vives de la nation ». Quelles seront les priorités du gouvernement pour l'emploi cette année, quels sont ses projets pour améliorer la recherche d'emplois. Qu'a apporté l'ouverture du ministère de la Cohésion sociale en 2005 ? M. Missonnier a enfin fait référence à la dernière campagne de publicité de l'ANPE (cf. la publicité du Pingouin), demandant à l'invité sa signification et qu'elle était son efficacité. Ghislain Missonnier a terminé son introduction en rappelant que les directeurs des ressources humaines présents représentaient 1 million d'employeurs en France.

## 2) Discours de **Christian CHARPY**

M. Charpy a commencé son intervention par une rétrospective des théories de plusieurs économistes de plusieurs courant de pensée sur le « marché du travail ».

Il a distingué d'abord les *néoclassiques* :

- pour ces derniers, le marché du travail est un marché comme un autre. Le travail est une marchandise qui s'achète, qui se vend. Les entreprises demandent du travail, les travailleurs en offrent, c'est la confrontation entre une offre et une demande de travail qui aboutie à un équilibre notamment sur les prix et les quantités. En concurrence pure et parfaite, il existe un équilibre naturel autour du salaire et du prix qui doit conduire à la satisfaction de toutes les offres. Il n'y a donc pas a priori de chômage. Plus les salaires sont élevés, plus les travailleurs veulent sacrifier leurs RTT et travailler. Plus les salaires sont faibles, et les gens se retirent. L'équilibre est fait comme ça. C'est la théorie la plus classique. Elle suppose pour fonctionner, un certain nombre de pré requis (la fluidité de la valeur du travail, l'information totale, le fait que le travail est homogène, pas de monopole, pas de syndicat...), que l'ensemble s'ajuste parfaitement par la loi du marché et qu'il y a une parfaite mobilité entre les facteurs de production (travail ou

capital). Cette théorie comporte cependant quelques difficultés de fonctionnement aujourd'hui.

Vient ensuite la théorie *marxiste* :

- Elle disait qu'au fond, le marché du travail n'est pas un marché comme un autre. Le marché du travail c'est un système d'exploitation de la main d'œuvre par les détenteurs du capital. On achète le travail non pas en fonction de sa rareté, mais en fonction de ce qui est nécessaire pour entretenir la force du travail. L'entretien de la force de travail c'est que les gens puissent se loger et se nourrir. L'employeur doit faire produire au travailleur plus que ce qu'il lui coûte pour maintenir la force de travail. Donc le salaire n'est pas un prix d'équilibre comme chez les néoclassiques, c'est l'équivalent monétaire pour que le travailleur puisse vivre.

Ces théories ont vécu quelques années de part et d'autre du rideau de fer, puis il y a eu la crise de 29 et les théories de Keynes.

- Keynes est partie d'un principe différent. On sort de la microéconomie, de l'équilibre sur le marché du travail, on rentre plutôt dans la macroéconomie. Le salaire et les revenus, ça ne s'autorégule pas comme ça. Le salaire c'est à la fois ce que l'on achète pour que le travailleur puisse travailler mais c'est aussi ce que l'on lui donne pour consommer. Et plus le salaire est élevé, plus la consommation est forte, et plus il y a du travail. C'est une dynamique positive. Ces théories ont aussi été en vogue un moment, puis on a connu les ratés de l'inflation, des déficits budgétaires, des ratés du chômage (1974-1975).

Puis il y a eu d'autres économistes qui ont réfléchi sur le marché du Travail.

- Ils ont regardé les théories qui existaient et se sont dit qu'il y a peut-être des raisons plus compliquées qui font la spécificité du marché du travail. Ainsi, certains se sont dit ce qui régule le marché c'est le salaire déficience, et il doit y avoir un rapport entre ce qu'on paye les gens et ce qu'ils travaillent.

Une seconde théorie est apparue :

- Il y a les « insider » et les « outsider ». Les insider sont ceux qui sont à l'intérieur du marché du travail, qui ont un vrai job et qui n'ont qu'une seule préoccupation c'est que les outsider ne rentrent sur le marché du travail. Il n'est

pas exclu que cette théorie garde aujourd'hui une certaine actualité.

A partir de tout cela, des raffinements ont été faits :

- Contrairement à ce que pensaient les néoclassiques, ce n'est pas un marché où la transparence des moyens de productions, des moyens de communications fait que tout s'ajuste de manière précise sur le marché. Au contraire, ce qui caractérise le marché du travail c'est une très forte segmentation. Il existe un marché externe du travail, qui est celle où l'on recrute en intérim, des CDD très courts, et qui sert à ajuster l'offre et la demande de travail. Ce qui ajuste, c'est les prix, la quantité de travail. Mais ce marché externe est très différent du fonctionnement du marché interne, qui lui est un marché caractérisé par des emplois stables du type CDI, et des salaires élevés. Dans ce marché interne, l'employeur, considère que le salaire n'est pas un moyen de consommé mais c'est aussi un investissement. Ces marchés se caractérisent par le fait qu'ils sont totalement hermétiques à l'un à l'autre. On trouve ainsi dans nos pays un marché interne protégé, un marché externe précarisé et un taux de chômage extrêmement élevé.

Dans ce contexte des différentes théories du marché du travail, qu'est ce qui peut être l'origine du chômage ?

Ce qui caractérise nos sociétés contemporaines, et notamment la France, c'est un taux de chômage important. Ce qui révèle un dysfonctionnement majeur du marché du travail mais plus largement de notre société. Pour M. Charpy, c'est également un mauvais fonctionnement de l'ascenseur social, un mauvais fonctionnement du système de formation, du mauvais fonctionnement du système de promotion, bref, c'est l'expression d'une difficulté majeure de cohésion sociale. Et ce terme de « cohésion sociale » utilisé par le gouvernement mais aussi par d'autres pays est extrêmement significatif de l'évolution de nos sociétés et des problèmes de chômage.

### Le chômage :

Après avoir passé en revue les différentes positions des Keynésiens, des Néoclassiques et des Marxistes à propos du chômage, Christian Charpy a effectué l'analyse suivante :

« Le chômage est l'expression d'un dysfonctionnement majeur du marché du travail. La régulation par les prix qui font le marché classique ne s'applique pas au marché de l'emploi. Il faut donc trouver d'autres

modes de régulation qui permettent de faire baisser le taux de chômage et les politiques économiques doivent prendre en compte que le marché du travail n'est pas un travail comme les autres, ce qui permet en plus de justifier l'existence de l'ANPE » Alors comment peut-on aujourd'hui lutter contre le chômage ?

Une chose est certaine aujourd'hui, il est impensable de penser qu'on peut le résoudre par un seul mécanisme. Il est important d'encourager les entreprises à créer de la richesse et créer des emplois. Aller contre l'évolution de l'économie mondiale, c'est à coup sûr se planter. Donc une politique Keynésienne intelligente aujourd'hui c'est deux choses :

- la première c'est d'investir sur les secteurs de compétitivité et de croissance. Il est frappant de constater que nous avons fait les mauvais choix industriels depuis 15 ou 20 ans en France. Et que malgré une croissance mondiale importante, notre déficit commercial est extrêmement élevé et notre industrie est en grande difficulté, sauf quelques exceptions.

- Deuxièmement, c'est considérer que, vouloir baisser les salaires pour être en compétition avec les Chinois ou les Indiens, c'est aberration la plus totale. On peut toujours exonérer la charge sociale de 5 - 10% selon l'employeur, cela peut avoir un effet. Mais si on voulait rentrer dans une logique de baisse des salaires pour être en compétition avec les Chinois, on aurait une baisse de la consommation en France et cela aurait une répercussion énorme sur le marché du travail.

Il est également un domaine où il est nécessaire de travailler pour réduire le chômage, c'est l'ensemble des mesures qui doivent permettre les entreprises à recruter.

M. Charpy a ouvert une parenthèse sur le thème : la démographie va-t-elle nous sauver du chômage ? Il s'est référé à une étude qui a été faite en Floride avec l'immigration cubaine notamment. Selon lui, à court terme la démographie peut nous être favorable, c'est moins évident à long terme. Lutter contre le chômage selon M. Charpy, c'est avant tout lutter contre la rigidité du système de production. Ce qui freine la création d'entreprise en France, ce sont les contraintes administratives.

Lutter contre le chômage c'est aussi assurer une plus grande fluidité de la main d'œuvre. Une fluidité dans les deux sens »

Il faut inciter les gens à changer de métiers, d'horizons professionnels, de situation géographique. En France, déplacé quelqu'un de 50 km, c'est extrêmement difficile alors qu'il faudrait suivre l'évolution du marché du travail.

Chez les employeurs, on veut recruter pour faire les mêmes métiers que ceux qu'on avait avant. Il y a un certain conservatisme et une difficulté de prise de risque. Alors que recruter c'est une prise de risque, c'est un investissement. Et on ne recrutera pas toujours les mêmes qu'on avait

avant, les itinéraires professionnels sont plus chaotiques ou plus évolutifs

C'est aussi vrai sur la diversité ethnique, sociale, culturelle et d'âge. Il faut aussi accompagner les évolutions professionnelles.

M. Charpy a ensuite évoqué les chiffres du chômage actuel soit 2 129 000 (deux millions cent vingt neuf mille) personnes en 2006. Il a mentionné les travailleurs qui sont sorti du système (ndlr. le marché du travail) depuis longtemps et qu'il faut savoir les faire revenir car c'est une perte de main d'œuvre. Il a rappelé que c'est un des devoirs de l'ANPE et des pouvoirs publics en soulignant le fait que les entreprises devraient-elles aussi coopérer à ramener ces personnes sur le marché du travail, ceci en prévision de la pénurie inévitable de main d'œuvre qui nous guettent bientôt dans certains secteurs. La lutte contre le chômage c'est donc l'affaire de l'ensemble des acteurs économique et pas seulement de l'ANPE ou de l'Etat. L'ANPE n'est pas contre la perte du monopole de placement. Elle travaille d'ailleurs déjà avec des entreprises de placements privés, du type agences d'intérim.

### **Questions de M. Missonnier à M. Charpy :**

- Les indicateurs de performances, est-ce que cela incite les agents de l'ANPE à trouver du travail aux gens ?

Cela joue en terme de pilotage de l'action mais pas de motivation de l'équipe.

- Quelles évolutions majeures l'ANPE a t'elle vécu récemment ?

Aujourd'hui il y a un conseiller référent. Les visites sont mensuelles, alors que c'était tous les 6 mois jusqu'à présent. De 14 millions d'entretiens par an, on est passé à 20 millions. C'est donc une révolution, un doublement de nos activités.

- Quel est la signification de la campagne de communication de l'ANPE (cf. pub du pingouin) ?

L'idée de cette campagne c'est de tordre le cou aux idées reçues. C'est une campagne destinée aux entreprises pour leur montrer que l'ANPE se bouge.

- Une fusion ANPE-UNEDIC ?

L'idée n'est pas nouvelle. Depuis 2 ans, un vrai travail a commencé entre les deux agences pour que celles-ci se rapprochent. Exemple : Quand on s'inscrit au chômage, il fallait aller à l'Assedic et à l'ANPE avec 20 jours de décalage à attendre entre les agences. Aujourd'hui, une seule journée suffit pour s'inscrire. La fusion est possible et nécessaire. Elle est souhaitée par Jacques Chirac, qui l'a rappelé lors de ses vœux pour 2007.

### 3) Questions/Réponses :

Thierry Lafitte, Cap Gémini

« Sur le marché du travail, je distingue les seniors et les jeunes diplômés. Deux marchés difficiles, notamment pour moi qui recherche des consultants. Pour les seniors, ne pensez-vous pas que le problème c'est qu'il n'y a pas de domaines dans lesquels finir une carrière ? Pour les jeunes, ne pensez-vous pas que les formations proposées sont en décalages avec la réalité du monde de l'entreprise ? »

Réponse de Christian Charpy, directeur général de l'ANPE :

« Les seniors, on en parle beaucoup mais on ne fait rien pour les seniors et c'est une responsabilité collective. [M. Charpy a fait un rapide sondage dans l'assemblée. La question était qui a récemment signé un CDD senior (ndlr. Dispositif créé il y a un an). Personne ne s'est manifesté. M. Charpy a rappelé le nombre d'employeurs que représentent les DRH présents. C'est assez significatif a-t-il conclu.] Je pense que la prise de conscience autour des seniors n'est pas encore d'actualité et que le dispositif de CDD mis en place marchera si les chefs d'entreprises considèrent que cette une chance pour eux d'y aller, de gagner en diversité. Sur les jeunes, on a le système de formation initiale qui a le taux d'échec très important (15 % c'est beaucoup). Il y a 100 000 jeunes qui sortent du système scolaire sans diplômes sans qualifications ! Donc, on a un vrai problème de fonctionnement et de choix de formations. Je pense que la création de l'institut de l'orientation est absolument majeure pour orienter correctement les jeunes vers des professions qui recrutent. Je terminerai par un exemple. Ce qui m'a le plus heurté lors de mon passage à Matignon, c'est le conflit des STAPS (Science et technique des activités et des pratiques sportives).

Ce sont des gens qui ont un niveau BAC+5, recruté sans sélection sportive ! On recrute 1000 profs de sports par an, on en forme 10 000 ! Il n'y a pas de numerus clausus. Donc, on crée 9000 personnes avec BAC+5 et qui n'ont pas d'autres solutions que d'être animateurs sportifs

dans des associations de quartiers et qui ne seront jamais prof d'éducation sportive, c'est absurde !

Gérard Groffe, STEF-TFE

« Est-ce que le contrôle accru des demandeurs d'emplois a un effet accru sur le chômage ? Qu'en pensez-vous à titre personnel ? »

Réponse de Christian Charpy :

« Avant, l'attention faite aux demandeurs d'emplois n'était pas assez incitative. Avoir un rendez-vous avec un conseiller tous les 6 mois rendait la relation avec l'ANPE totalement désincarnée. Avec le suivi mensuel, et le conseiller référant, les fraudes sont plus difficiles et cela a permis de dynamiser la recherche d'emploi. Pour ma part, je n'ai pas d'état d'âme concernant le contrôle accru des demandeurs d'emplois. Je pense qu'on est plus dans une situation d'accompagnement que de contrôle.

Hugues Duquenoy, TREVES

« Quel rôle l'ANPE joue dans des GPEC ? Est-ce que l'ANPE s'occupe que des chômeurs ou de tous les travailleurs ? »

Réponse de Christian Charpy, directeur général de l'ANPE.

« Jean Louis Borloo a récemment convoqué tous les dirigeants de l'ANPE et a déclaré « *vous êtes les DRH de la France* ». D'abord flattés, nous avons été ensuite inquiets. Aujourd'hui, une des questions qui nous ait posé, c'est est-ce qu'on doit s'occuper que des chômeurs ou de tous les travailleurs ? Ma réponse c'est qu'on ne peut pas s'occuper de tout le monde ! Certaines entreprises comme Peugeot, Auchan, nous ont même demandés si on pouvait s'occuper du recrutement mais aussi des promotions internes ou en aide à la définition des GPEC. Je me demande si c'est notre devoir de service public de le faire. Je suis partagé. Si on voulait gérer raisonnablement, il nous faudrait une filiale mais je suis trop libérale pour penser qu'une entreprise publique puisse le faire avec une totale frontière entre financement public et financement privé.

Jacques Adoue, ACCOR

« Dans votre intervention vous avez dit à un moment que la baisse des

salaires ne favorisait pas le marché du travail, a contrario est –ce que vous pensez que la hausse des minima sociaux peut être un facteur qui bloque l’entrée des gens sur le marché du travail quand les minima sont trop proches des salaires initiaux ? »

Réponse de Christian Charpy, directeur général de l’ANPE

« C’est un des thèmes de la campagne présidentielle. Chaque candidat le dit, il faut que le travail paye. Le RMI c’est 400 / 470 euros par mois ? c’est pas beaucoup. Le SMIC net c’est 1100 euros. C’est difficile de vivre avec ça. Il faut avoir des revenus complémentaires (garde d’enfants etc.). Et l’écart avec le travail où il faut se lever tous les matins est relativement faible aujourd’hui, contenu tous les avantages sociaux qu’il y a à être chômeur. Alors on a essayé un certain nombre de mécanismes d’intéressements. On a proposé à la personne qui retrouvait un travail de garder son minima social pendant 3 mois. Il y a 3 ans, on a mené une enquête. Est-ce que le facteur d’intéressement a favorisé pour vous la reprise du travail ? 80 % des gens ne sont pas rendu compte qu’ils avaient eu un intéressement ! Et les 20 % qui restent ont répondu, si j’ai repris le travail c’est pas pour l’intéressement, c’est pour gagner ma vie. Tout ça pour vous dire que vous avez raison de dire que les minima sociaux sont trop proches des salaires, mais je ne pense pas qu’on puisse les descendre en dessous de ce qu’ils sont actuellement. C’est impossible, vaut mieux l’arrêter à ce moment là. La seule solution c’est de diminuer l’ensemble du coût du travail.

### **3) Question de Christian Charpy à Jean Claude ARMBRUSTER, ex-DRH Groupe de SANOFI AVENTIS, Senior Vice-président et Conseiller du Président pour les Affaires Sociales de SANOFI AVENTIS**

Comment Aventis et Sanofi Synthélabo ont-ils fusionné dans la joie et la bonne humeur, en préservant l’identité des deux groupes, leur gouvernance etc. ?

M. Armbruster a commencé par une rétrospective de la fusion Sanofi Synthélabo puis Aventis Sanofi. Il a terminé son exposé par une citation de son président de l’époque, pour répondre à M. Charpy :

*« Une entreprise c’est d’abord fait pour faire vivre les gens mais il faut gagner beaucoup d’argent pour ça, et non pas pour gagner du fric. Mais pour booster une entreprise, le fric est une condition sine qua non ».*

**Compte Rendu du dîner-débat :**

Fabienne MARCEL  
Responsable du Pôle Journalisme IDM Création